



Marie-Françoise et Hubert **Henneberger-Favre**, à Malapalud,
leurs enfants et petits-enfants;

Gabriel et Antoinette **Favre-Paillard**, à Echallens, leurs enfants
et petits-enfants;

Roland et Dominique **Favre-Devolz**, à Echallens, leurs enfants
et petits-enfants;

Gérald et Eliane **Favre-Chappuis**, à Echallens, leurs enfants
et petits-enfants;

Suzanne et Michel **Petit-Favre**, à Echallens, leurs enfants et petits-enfants;
Odile **Volery-Favre**, à Renens, ses enfants et son petit-fils;

ainsi que les familles **Favre, Pittet, Despont**, parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Auguste FAVRE-PITTET

leur très cher papa. beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère,
beau-frère, parrain, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le

20 novembre 2010, dans sa 97^e année, muni des sacrements de l'Église.
La messe d'adieux aura lieu en l'église catholique Saint-Jean d'Echallens,

le mercredi 24 novembre, à 14 heures.
Honneurs à 14 h 45, dans l'église.

L'inhumation suivra au cimetière.
Sincères remerciements à l'EMS Les Châteaux à Goumoens-la-Ville et

Echallens.
Notre papa repose en la crypte d'Echallens,
Domicile de la famille:

Monsieur Gabriel Favre chemin du Verger 1, 1040 **Echallens**.

*Je quitte mon Verger pour m'en aller
vers la paix et le repos éternel.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.